

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Bernard PRAT, Maire de la commune de Boumourt, certifie :

➤ **avoir fait afficher le 19 août 2021, dans la forme ordinaire:**

- l'arrêté du 5 juillet 2021 portant **ouverture de l'enquête publique** relative au projet d'élaboration de la Carte Communale de Boumourt à la Mairie, sise 5 route du Bourg – 64370 BOUMOURT.

➤ **avoir fait afficher le 19 août 2021, dans la forme ordinaire:**

- l'avis au public portant ouverture de l'enquête publique du projet d'élaboration de la Carte Communale de Boumourt :
 - ➔ à la mairie, sise 5 route de Boumourt, ainsi que sur les emplacements suivants :
 - à la porte du foyer communal, sise route Haou, derrière la mairie,
 - **Site de la Communauté de Communes Lacq Orthez**, rond-point des Chênes à Mourenx

➤ **avoir fait diffuser et publier l'avis d'enquête publique dans la presse**

- faisant connaître l'ouverture de l'enquête 15 jours au moins avant le début de celle-ci soit le 20 août 2021, dans les journaux locaux la République des Pyrénées et le Sud-Ouest

➤ **avoir fait mettre en ligne, sur les sites Internet des services de l'Etat dans le département, le 13 août 2020, et de la communauté de communes de LACQ-ORTHEZ, le 12 août 2021, ainsi que sur les réseaux sociaux de cette dernière, le 19 août 2021 :**

- les deux documents sus visés

Pour faire valoir ce que de droit,
Le 26 août 2021

Le Maire,

